En raison des nouvelles procédures de réservation de Bpost, le bulletin du mois de mars est distribué en retard. Veuillez nous excuser pour le désagrément.

Mars 2020

Be WaPP : Le grand nettoyage de printemps

Participez au « Grand nettoyage de printemps » des 26-27-28-29 mars 2020.

Inscriptions avant le 15 mars 2020 sur wallonieplusproprе.be ou au 081/32.26.40.

Plus d'infos sur https://www.wallonieplusproprе.be/

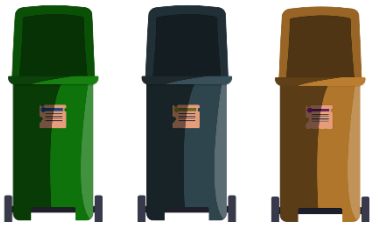

Taxe immondices 2020

La taxe immondice 2020 a été adoptée par le **Conseil communal en séance du 24 octobre 2019.**

Il a souhaité éviter une augmentation du montant de la taxe afin de favoriser les citoyens attentifs au tri et à la gestion des déchets, mais aussi afin de respecter le coût-vérité, imposé aux Communes depuis 2008.

En effet, selon la **réglementation wallonne**, les Communes doivent appliquer ce principe du **coût-vérité** en termes de gestion des déchets. L'ensemble des coûts relatifs à la gestion des déchets ménagers dans une Commune doit être couvert par des recettes spécifiques aux déchets ménagers. La Commune doit donc réclamer à ses citoyens l'entièreté du coût de la gestion des déchets ménagers qu'elle prend en charge. C'est finalement le **principe du pollueur-payeur**. L'objectif est de **conscientiser la population et de l'inviter à réduire la quantité de déchets produits.**

Dans cette optique, le Conseil a décidé de diminuer le poids des ordures ménagères compris dans le forfait (conteneur noir) ; le faisant passer de 50 à 45 kg par an et par personne.

Par ailleurs, l'apparition des nouveaux **sacs transparents P+MC** et l'élargissement des déchets acceptés dans les **sacs bleus PMC** devraient permettre aux citoyens de diminuer le poids des ordures ménagères (conteneurs noirs).

La partie forfaitaire comprend :

30 levées par an et par ménage

45 kg ordures ménagères par an et par personne (conteneur noir)

35 kg déchets organiques par an et par personne (conteneur vert)

Kg illimités de déchets papier et carton (conteneur jaune)

Kg et levées illimités de déchets PMC et P+MC

L'accès complet au réseau de **recyparcs** et aux **bulles à verre**

Une participation aux **actions de prévention et de communication**

Montant du forfait :

Isolé	**75 €**
Ménage de **2 personnes**	**120 €**
Ménage de **3 personnes ou plus**	**160 €**
Second résident	**140 €**
Assimilés	**30 €**

Exonérations et réductions (non cumulatives)

Gardiennes agréées ONE	**50 €**
Revenus modestes (si revenu du ménage ≤ R.I.S.)	**25 €**
Personnes incontinentes	**50 €**

La partie proportionnelle

Si un ménage dépasse la quantité de déchets et le nombre de levées compris dans le forfait, une facture complémentaire lui sera adressée. Le montant de la taxe proportionnelle comme suit :

Levée	**1 €**
Déchets ménagers entre 45kg et 80kg par an et par habitant	**0,15 €**
Déchets ménagers supérieurs à 80kg par an et par habitant	**0,20 €**
Déchets organiques supérieurs à 35kg par an et par habitant	**0,08 €**

Quid en cas de changement d'adresse ?

La taxe est annuelle et non fractionnable et s'applique à la situation existante au 1er janvier 2020. La détermination de la qualité de personne isolée ainsi que du nombre de personnes composant le ménage s'effectue sur la base des registres de la population à cette même date.

Si vous vous êtes domiciliés sur la Commune après le 1er janvier 2020, la taxe forfaitaire ne vous sera pas appliquée en 2020 ; seuls le poids et les levées vous seront comptabilisés selon le tarif « partie proportionnelle ».

Si vous déménagez vers une autre commune après le 1er janvier 2020, la taxe forfaire vous sera appliquée à Ouffet, mais pas dans votre nouvelle commune où vous serez redevables uniquement du poids et des levées.

Vous souhaitez obtenir plus d'informations ? Nous vous invitons à consulter le règlement complet sur https://www.ouffet.be/ma-commune/services-communaux/recette-taxes/taxes-communales ou à contacter le service administratif via commune@ouffet.be.

Vitesse au volant

Plusieurs fois par semaine, nous sommes contactés par des habitants mécontents des excès de vitesse dans leur rue, dans leur quartier. Cela engendre un sentiment d'insécurité et dégrade notre qualité de vie.

En 2020, la zone de police du Condroz va faire l'acquisition d'un nouveau radar fixe et d'un lidar. De plus, des instructions ont été données par les différents bourgmestres pour renforcer les contrôles de vitesse dans nos villages.

Merci de penser aux piétons, aux enfants et aux cyclistes en adaptant votre vitesse et en respectant le code de la route.

Chasse aux œufs (jusqu'à 12 ans)

Nous avons demandé aux cloches de déposer vos petits œufs en chocolat sur la cour de la Sittelle le samedi 4 avril à 9h30.

Rappelez à papa ou maman de noter ce rendez-vous dans leur agenda et n'oubliez pas de prendre un petit panier.

Stage de Pâques (de 2,5 à 12 ans)

Du 6 au 17 Avril 2020

Horaire : de 7h30 à 18h (stage de 9h30 à 16h)

Tarif : 3,50 € par demi-journée - 7 € par journée - 25 € maximum pour la semaine.

Thèmes : « Panique au poulailler » et « Mystères et boule de gnomes ».

Les réservations seront validées après paiement auprès d'Edith ou Emilie, les mercredis de 12h à 17h45 ou du lundi au vendredi entre 16h et 17h45 à la Sittelle.

Les inscriptions auront lieu jusqu'au 16/03, date de clôture pour les vacances de Pâques.

Réservation Obligatoire auprès d'Edith et Emilie au 0471/35.60.93 ou à la Sittelle, rue des Pahys, 6 à 4590 Ouffet.

Des cimetières entretenus sans produit phyto

Depuis le 1er juin 2019, l'utilisation de produits phytos dans les lieux publics est strictement interdite.

Comme beaucoup d'autres communes, nous expérimentons toujours ce nouveau type de gestion. Les moyens humains et financiers nécessaires sont conséquents, c'est pourquoi les aménagements se font progressivement.

Aujourd'hui nous avons trouvé notre équilibre. Nous sommes fiers de la propreté de nos cimetières.

Dans le courant de 2020, nous allons nous lancer dans la végétalisation progressive afin qu'ils restent des lieux de recueillement agréables et soient plus en harmonie avec la nature.

Afin que le résultat présente une belle esthétique, il sera nécessaire de s'armer d'un peu de patience et d'une certaine tolérance face aux herbes sauvages persistantes.

Carnaval et Grand Feu à Warzée

Ce 28 mars 2020 aura lieu le traditionnel carnaval de Warzée.

Le cortège se déroulera de 15 à 18h suivi du grand feu au terrain de football de Warzée aux alentours de 20h.

Mise en assec de l'étang d'Ellemelle

Dans le cadre des travaux de la salle de village à Ellemelle, l'étang qui jouxte la salle (près de 700m2) a été vidé.

Si la mise en route des travaux de ladite salle dépend encore de la signature du Ministre Tellier en charge du dossier, il était important de procéder à la mise en assec de l'étang d'Ellemelle avant que ces travaux puissent être exécutés dans de bonnes conditions : les fondations de la nouvelle salle vont notamment empiéter sur les berges de l'étang, une terrasse le surplombant étant prévue dans les plans.

Cette mise en assec permet également de réaliser un entretien écologique de l'étang, ce qui n'avait plus été fait depuis dix ans et permettra la minéralisation des boues importantes pour y rétablir la biodiversité. A terme, un assec devrait être réalisé tous les 3-4 ans en période hivernale.

Le 10 février, la récupération des poissons a eu lieu en présence du service travaux, du personnel du contrat rivière de l'Ourthe, de la la DNF et de bénévoles. Parmi les poissons récupérés, les ides mélanotes ont été remis dans l'Ourthe, les carassins ont quant à eux été relâchés dans un étang privé.

Aucun de ces poissons ne sera, en outre, remis dans l'étang par la suite car ils ont un impact négatif sur la faune et la flore de celui-ci. Un panneau d'information sera d'ailleurs proposé par le Contrat de Rivière Ourthe (C.R.O.) afin de l'expliquer aux visiteurs.

L'étang sera donc maintenu en assec pendant au minimum 6 mois. La source qui alimente la mare étant permanente, l'écoulement des eaux se fera gravitairement au fond de l'étang ; le cas échéant, le chemin pris par l'eau sera adapté pour ne pas entraver les travaux prévus et la minéralisation souhaitée. L'étang sera ensuite rempli progressivement pour ne pas mettre le ruisseau en assec à son tour. Quant aux travaux de la salle à proprement parler, ils sont prévus sur une année.

Jobs d'été pour nos étudiants

"Parasol, soleil et sable chaud...", cela fait du bien au moral de penser aux vacances ! Et qui dit grandes vacances, dit job d'étudiant(e).

Comme chaque année, nous proposons aux étudiants, domiciliés dans notre Commune, de mettre leur dynamisme et leur savoir-faire au service des enfants et de la collectivité par le biais d'un job d'été:

- Animateur(trice) à la plaine (min. 16 ans),
- Animateur(trice) à la Sittelle (min. 16 ans),
- Jobiste pour des travaux d'intérêt général (min. 15 ans).

Pour les travaux d'intérêt général, seule la candidature des étudiants n'ayant jamais travaillé pour les T.I.G. sera prise en considération (8 places disponibles).

Comment ? Rien de plus simple. Il vous suffit de faire parvenir une lettre de motivation reprenant notamment vos disponibilités et un curriculum vitae à l'Administration communale de Ouffet, rue du Village 3, **POUR LE 1ER AVRIL 2020 AU PLUS TARD.**

CROIX-ROUGE de Belgique

Agenda des collectes de sang

Aucun médicament, aucun substitut ne peut remplacer le sang humain. Les dons de sang sont donc essentiels pour sauver des personnes accidentées ou traiter des patients atteints de leucémie ou d'hémophilie par exemple.

Vous avez entre 18 et 65 ans (70 ans pour un donneur régulier) et vous êtes en bonne santé ? Vous pouvez être sûr(e) d'une chose quand vous donnez votre sang : vous sauvez des vies.

Vous trouverez ci-après l'agenda des collectes de sang à **l'Athénée royal**, rue Hestrumont à 4590 OUFFET :

- Jeudi 23/04/2020 de 17h à 19h30
- Jeudi 23/07/2020 de 17h à 19h30
- Jeudi 22/10/2020 de 17h à 19h30

Retrouvez plus d'informations sur www.donneurdesang.be.

CROIX-ROUGE de Belgique

Demande de dons

En 2019, pour l'ensemble de nos 8 communes, les bénévoles de votre maison Croix-Rouge ont distribué des colis alimentaires d'urgence pour aider plus de 600 personnes en difficulté ainsi que, en collaboration avec les CPAS, 25 tonnes de nourriture en provenance du FEAD (Fond européen d'Aide Alimentaire) pour plus de 3000 personnes !

Ce sont vos dons qui rendent cela possible et votre soutien est précieux car chaque année le nombre de demandes augmente et nous voulons continuer à y répondre positivement : vous pouvez faire un don sur notre compte BE72 0682 0036 2116 (mention : don).

Votre temps nous est tout aussi précieux : pourquoi pas rejoindre notre équipe et devenir bénévole ? Intéressé ? Contactez Josette Lespagnard : j.lespagnard@hotmail.fr ou par GSM au 0497/52.89.69

Atelier cuisine - Table d'hôtes

Service Public Fédéral FINANCES

Votre déclaration d'impôt sur rendez-vous

Comme chaque année, les fonctionnaires du SPF Finances se déplacent à Ouffet pour aider les citoyens à remplir leur déclaration d'impôts.

Jeudi 14 mai 2020 de 9h00 à 12h00 et de 13h à 16h

Attention ! Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour remplir votre déclaration (même si vous n'avez pas reçu votre déclaration vierge par courrier postal), il est obligatoire de prendre rendez-vous auprès de Madame Nathalie DONIS au 086/849.313 ou via nathalie.donis@ouffet.be.

Il est **indispensable** que vous soyez muni :

- ✓ d'une copie de tous vos documents à annexer tels que les preuves de paiement qui vous donnent droit à des réductions (emprunts hypothécaires, assurances-vie, dons à certaines institutions, frais de garde d'enfants, dépenses effectuées en vue d'isoler le toit, paiements de rentes alimentaires,…);
- ✓ de vos fiches de salaire;
- ✓ de vos attestations et avertissement-extrait de rôle de l'année passée;
- ✓ du montant du revenu cadastral…

Nous vous rappelons que les bureaux de la Recette des contributions (paiement d'impôt des personnes physiques et du précompte immobilier) sont implantés rue de Fragnée 2, bte 188 à 4000 LIEGE dans la nouvelle tour des finances. Les numéros de téléphone 02/578.56.80 et fax 02/579.82.16 restent inchangés.

La Teignouse

Et si être parent pouvait se vivre autrement…

Apprentissage de la méthode indienne Shantala, un moment à partager avec son bébé.

Une séance de massage bébé-parents, gratuite et sur inscription, est organisée le mercredi 4 mars de 10h30 à 11h30 à la Maison Communautaire à Ouffet (Rue des Pahys, 6 – 4590 Ouffet).

Cette séance est adressée aux bébés de 1 mois à 9 mois et à leurs parents.

Si vous êtes intéressés, veuillez-vous inscrire au 04 369 33 30 ou sur info@lateignouseamo.be (La Teignouse AMO).

Maison d'accueil communautaire d'Ouffet - « Café papote »

La MAC vous invite à venir nous rencontrer et de vivre un moment agréable en notre compagnie, autour d'un bon café bien chaud accompagné d'un petit gâteau.

Durant 1h, nous conversons autour de photos et de souvenir d'antan.

Si l'envie vous vient de participer au café papote tous les 1er et dernier mardis du mois de 10h à 11h, nous vous attendons avec impatience afin de papoter ensemble d'un chouette moment vécu à Ouffet.

Merci de prévenir au 0472/66.66.52.

Athénée Royal d'Ouffet - Du numérique dans les classes

L'année dernière, notre école maternelle et primaire a participé à un projet de la Région Wallonne : « Vers une école numérique ».

Après avoir cherché des idées dans les classes pour rendre notre école plus numérique, nous avons rentré un dossier complet intitulé : « Des tablettes de vie dans nos classes ».

Quelques mois plus tard, notre école a été sélectionnée parmi de nombreuses autres grâce au travail que nous avions mis en place.

Tableaux interactifs, tablettes, ordinateurs et disque dur externe représentent notre gain. Quelle chance nous avons !

Alors, depuis plusieurs semaines, les installateurs et techniciens viennent mettre en place tout ce matériel pour que nous puissions rapidement l'utiliser dans les classes.

Des ateliers autour de l'alimentation « saine et durable »

Depuis septembre 2019, la candidature de l'école Saint- Joseph a été retenue pour le projet « **Alimentation saine et durable** » en collaboration avec l'Asbl Devenirs. La subvention a permis d'organiser des ateliers dans chaque classe afin de faire vivre de chouettes activités sur l'alimentation. Les élèves ont pu comprendre la quantité de sucre qu'ils mangeaient sans le savoir et ont appris quelques astuces pour essayer d'en manger moins.

Les enfants ont pu confectionner de délicieuses collations santé : boules d'énergie, gaufres à la patate douce.

Chaque enfant a reçu une pochette en tissu afin d'y glisser sa collation.

Le mois prochain, les activités tourneront autour de la confection d'une boite à tartine avec toujours comme objectif : « une alimentation équilibrée ».

CCCA – Programme d'activités 2020

Activités 2020

- ✓ Le jeudi 19 mars 2020 à 17h – Conférence – Faire des choix aujourd'hui pour mieux vivre demain ;
- ✓ Le jeudi 7 mai – Excursion détente à Rochehaut ;
- ✓ Le samedi 29 août à 12h – Dîner barbecue CCCA ;
- ✓ Le samedi 14 novembre – Goûter loto.

<u>Activité du mois :</u> Faire des choix aujourd'hui pour mieux vivre demain (19 mars à 17h)

Avec l'âge vient parfois la perte d'autonomie, mais le droit à pouvoir orienter sa vie selon ses besoins et attentes ne doit pas disparaître. Nous vous proposons donc une réflexion concernant « Mes choix de vie » et la possibilité d'envisager un « testament de vie ».

Présentation : Me Nivarlet et Mr Salme (Eneo : mouvement social des aînés)
Durée : plus ou moins 2 heures
PAF : 1 €

****

Excursion détente à Rochehaut (7 mai)

8.15 Départ de la grand-place d'Ouffet (prise en charge par un car de luxe CD mobilité)

10.00 Arrivée sur place, accueil (tasse de café) suivi de la **visite de l'AGRIMUSEE**. Parcours scénarisé avec des audio guide retraçant la vie d'autrefois vécue par les agriculteurs de nos régions ainsi que des métiers et la vie familiale de nos campagnes.

Vers **12.00 Apéritif de l'auberge** de la ferme (famille Boreux) accompagné de son fameux jambon d'Ardenne. Il sera suivi du **menu du terroir** de l'auberge.

Entrée : *la roulade de saumon farcie à la crème de ciboulette et quinoa à l'Ostendaise, coulis d'épinards.*
Plat : *le porcelet de notre élevage, grillé au feu de bois, sauce aux graines de moutarde, écrasé de pommes de terre aux herbes fraiches et petit choix de légumes.*
Dessert : *la tarte aux pommes façon « Demoiselle Tatin » et quenelle de glace à la vanille.*
Boissons comprises (2 verres de vin, eaux, café)

15.00 Visite commentée du parc animalier « Entre ferme et forêts » en petit train et commentaires sur les différentes espèces animales ainsi qu'une rencontre avec les biches.

16.15 Visite libre du centre du village de Rochehaut et de la boutique ardennaise. (sans obligation d'achat)

Vers 17.00 Départ de Rochehaut et retour à Ouffet vers 19.00

Sachant que le transport en car et le café d'accueil sont pris en charge par la CCCA, la participation aux frais pour les participants s'élève à **65 € par personne**.

La réservation à cette excursion détente est prise en compte dès paiement sur le compte de la CCCA d'Ouffet BE87 7320 5160 8394 avec la mention excursion 2020 suivi de votre(vos) nom(s).

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre Yves Servais au 086/366 932 ou au 0473/321 594
Date limite d'inscription 21 avril 2020. Attention, places limitées !!

Le programme de toutes les activités se trouve sur le site internet communal (rubrique : Vie politique => CCCA). Le dîner barbecue ainsi que le goûter loto seront détaillés lors de prochains bulletins.

****

Le samedi 29 août à 12.OO - Dîner Barbecue CCCA - Salle aux Oies

Suite au succès rencontré lors de l'édition 2019, nous remettons le couvert !

Bloquez déjà la date si vous comptez être des nôtres. Infos dans un prochain bulletin communal.

****

Le samedi 14 novembre en après-midi - Goûter LOTO – Salle aux Oies

Nous profiterons d'un goûter tout en ayant la possibilité de jouer au jeu du LOTO et ainsi peut-être repartir avec un lot qui pourra être intéressant. Infos dans un prochain bulletin communal.

De plus, **outre ces activités trimestrielles**, nous vous rappelons que tous les lundis, des jeux sont proposés à tous les aînés à la MAC rue des Pahys. Renseignements : Marcel Defrere 0488 /75 78 18

Tous les mardis, également à MAC, de 9 à 16 h (possibilité de 9 à 14 et 13 à 16), vous êtes invités à vivre des ateliers culinaires et de détente. S'adresser à Renée Lardot 0479/50 46 36 ou Catherine Lempereur 0472/66 66 52.

Rappel : Les passeurs de mémoire sont toujours à la recherche de photos des équipes de football d'Ouffet, Ellemelle et Warzée et des écoles des 3 villages. S'adresser à Pol Gillet 0475/50 04 93

Petit déjeuner santé

Samedi 28 mars 2020 à 9h à la Salle « Aux Oies » rue Aux Oies, 2 à 4590 Ouffet

Petit déjeuner santé suivi de la conférence « Mieux comprendre et mieux vivre la maladie d'Alzheimer » par Sabine Henry, présidente de la ligue Alzheimer.

Prix : 4 € pour le petit déjeuner (9h)

Gratuit pour la conférence (10h)

Réservations indispensables avant le 25 mars auprès de Meriem Azouigh au 0474/77.51.46

Le **mardi 7 Avril** à 14H00 – Gare de Liège-Guillemins

Exposition Toutankhamon

« Il y a un peu moins de 100 ans, Howard Carter découvrait le tombeau de Toutankhamon. Revivez cet événement historique au travers de cette exposition.
Celle-ci est inédite et retrace le règne et la mort de Toutankhamon. »

Ouvert à tous les habitants des communes d'Anthisnes, Clavier, Nandrin, Ouffet et Tinlot

Départ : 12h45 - Administration communale de Ouffet *(Rue du village,3)*
13h00 - Administration communale de Tinlot *(Rue du centre, 19)*

Retour : 17h30 - Administration communale de Tinlot
17h45 - Administration communale de Ouffet

Prix : 10 € par adulte, moins de 7 ans gratuit **ou** 3 € + 1 ticket Article 27

Inscriptions : avant le 27 mars (indispensable) au **0474 77 51 46** (vous pouvez laisser un message, nous vous rappellerons)

En cas de problème de transport, prenez contact avec nous !

Espace Public Numérique
Formations informatiques

Les prochaines formations de l'EPN formations qui vous sont proposées ainsi que leurs coûts.

Inscription préalable obligatoire à l'ensemble du module

Impression de photos et d'albums à partir du 09/03/2020 (9€)

Durée : 3 séances de 3h chacune (09.03, 16.03, 23.03)

Matériel nécessaire : Ordinateur à disposition, prendre son pc portable, prendre les photos sélectionnées pour l'album.

Objectif : Apprendre à créer un album photo et l'envoyer à l'impression.

What'sApp le 30/03/2020 (3€)

Durée : 1 séance de 3h

Matériel nécessaire : Son Smartphone.

Objectif : Apprendre à utiliser les fonctionnalités de l'application.

Tablette Androïd (Smartphone) à partir du 27/04/2020 (15€)

Durée : 5 séances de 3h chacune (le 27.04, 04.05, 11.05, 18.05, 25.05)

Matériel nécessaire : Sa tablette ou son Smartphone.

Objectif : Apprendre à utiliser les fonctionnalités de votre tablette ou de votre Smartphone (hors appels et sms)

Thématiques : L'allumage, l'utilisation des fonctions courantes, l'installation d'applications, la navigation internet et les réglages de votre tablette ou Smartphone.

Remarque : Cette formation n'aborde cependant pas les Ipads et Iphones.

Les formations se déroulent **les lundis de 09h à 12h** à l'EPN d'Ouffet, rue du Village 3

Pour vous inscrire vous pouvez nous joindre :

Par téléphone : **04 / 369 21 77** Ou par mail à l'adresse : cce.myrtillemelot@gmail.com

Clavier L'authenticité · Hamoir Aux rythmes de l'Ourthe · Ouffet · TINLOT

GRIMENTZ 2020 POUR LES JEUNES... **A VOS AGENDAS !**

Vu le succès des quatre éditions précédentes, la commune de Clavier, en partenariat avec les communes de Hamoir, Ouffet et Tinlot, propose à nouveau une semaine de dépaysement complet aux jeunes de 12 à 17 ans (nés entre 2003 et 2008) dans un petit village de montagne en Suisse.
Cette initiative vise à permettre à nos jeunes d'en rencontrer d'autres de la région, de passer du temps entre amis ou encore de découvrir la montagne en été...

Où et quand ?

A Grimentz, dans la vallée du Val d'Anniviers dans les Alpes Valaisannes en Suisse du 12 au 19 juillet 2020

Hébergement dans un chalet de montagne, pension complète, transport en car, encadrement par des professionnels (enseignants, éducateurs, ...).
Cette année encore, outre la randonnée, diverses activités et animations durant la semaine (sports, piscine, visites didactiques, découverte du patrimoine, de la faune et de la flore locale, …) seront également au programme.

Participation :

330 € par personne, 310 € à partir du 2ème enfant d'une même famille.
Le coût du transport sera pris en charge par les communes.
(En option, nous proposons une nuit en refuge à 3.000 m pour 25 € supplémentaires. Une expérience unique à vivre !!)

Afin de privilégier la qualité du voyage, le nombre de participants sera limité à 45.
Dans un premier temps, nous respecterons une proportion de 11 jeunes/commune. Après le 31 mars, les inscriptions supplémentaires seront prises en compte suivant leur date.

Des images du voyage de 2019 sont à disponibles sur la page Facebook « Grimentz Intercommunes 2019 ».

Pour les inscrits, une séance d'information accompagnée de la projection des photos du voyage de 2019 sera proposée à la salle du Conseil communal de Clavier, Rue Forville, 1 4560 Clavier

le lundi 25 mai à 19H00.

Vous pourrez y rencontrer une partie des accompagnants et poser toutes les questions qui vous paraissent utiles.

Informations Ouffet

Pour plus d'infos ou pour vous inscrire, contactez Mme Nathalie DONIS au 086/366.136 ou nathalie.donis@ouffet.be

GREOVA

Avis d'enquête publique – Permis d'urbanisation rue de Hody

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisation.

Le demandeur : Etablissement JACO SA, Rue de Jeneffe 5 à 4460 GRACE-HOLLOGNE

Situation du terrain concerné : Rue de Hody, parcelle cadastrée section B n° 128 V

Le projet : Permis d'urbanisation (11 lots à bâtir) avec création d'une voirie interne

Cette demande de permis d'urbanisation implique la création d'une nouvelle voirie interne à partir de la rue d'Hody ; la réalisation d'une enquête publique est donc requise conformément à l'article D.IV.41 du CoDT et aux articles 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET (s'adresser à l'accueil).

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables à l'Administration communale d'OUFFET **du 2 mars au 31 mars 2020** :

- du lundi au vendredi de 09 H à 12 H ;
- le mercredi après-midi de 13 H à 16 H ;
- le samedi matin de 10 H à 12 H.

Pour les consultations du samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Henri LABORY, Directeur général, téléphone : 086/36.61.36, mail : henri.labory@ouffet.be.

L'enquête publique est ouverte le 2 mars et clôturée le 31 mars 2020.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET ;
- par télécopie au numéro : 086/36.73.79 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@ouffet.be ;
- remises à Monsieur Henri LABORY, Directeur général, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **ENQUETE PUBLIQUE (P.Urbanisation/JACO)**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Henri LABORY, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET, **le 31 mars 2020, à 11h30**.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur Henri LABORY, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée.

« **Le plan masse est disponible sur le site internet communal dans les actualités** ».

Editeur responsable : Arnaud MASSIN, Echevin de l'information